



Madame Karine Mouret accueille les participants pour ces deux séances du conseil communautaire ;

*« Je vous souhaite la bienvenue, cela fait très longtemps que l'on n'a pas pu vous accueillir en raison de la taille de la salle au regard des conditions sanitaires.  
A l'issue des deux séances nous vous offrirons un apéritif préparé par notre cantinière et des producteurs locaux ».*

Monsieur le Président : Je vous rappelle qu'il y aura deux sessions du conseil communautaire

La première entièrement consacrée au Débat d'Orientation Budgétaire, sera présentée par Madame la DGS. La séance sera ensuite clôturée.

Et une seconde séance sera alors ouverte et consacrée principalement au Budget.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h30, donne lecture des présents et des procurations.

Madame Nathalie Lebouc est nommée secrétaire de séance.

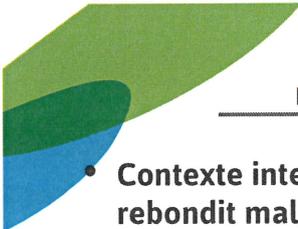
Madame Frédérique Roger donne lecture des diapositives reprises ci-après :



## DOB 2022, Introduction

- **Pourquoi :**
  - Information sur l'évolution de la situation financière de la CC,
  - Mise en exergue de certains éléments rétrospectifs
  - Discussion sur les orientations budgétaires qui préfigureront les priorités affichées dans le budget primitif.
- **Article L2312-1 CGCT (LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 107)**
  - Dans les communes de 3 500 habitants et plus,
    - ✓ **Présentation au conseil et débat, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget,**
      - ❖ un rapport sur les orientations budgétaires,
      - ❖ les engagements pluriannuels envisagés
      - ❖ structure et la gestion de la dette.
    - ✓ **Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.**
  - Dans les communes de plus de 10 000 habitants,
    - ✓ **le rapport comporte, en outre,**
      - ❖ une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.
      - ❖ l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)



## DOB 2022, Contexte International et National

- **Contexte international et national, l'économie mondiale rebondit malgré les répliques épidémique**
  - Croissance positive retrouvée
    - ✓ Vaccin
    - ✓ Plans de soutien massifs des Etats.
  - Reprise l'inflation au 2<sup>nd</sup> semestre en raison
    - ✓ De l'augmentation des prix de l'énergie
    - ✓ Pénurie de biens intermédiaires (ex semi conducteurs)
    - ✓ Pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs
  - L'année 2022 débute donc sur des incertitudes économiques fortes... liés au conflit russo ukrainien
    - ✓ La croissance prévue passerait de +3,6% (estimation nov 2021) à 2,6%
    - ✓ L'impact de la guerre modifie profondément les éléments économiques et financiers du DOB, élaboré sur la base des informations de fin 2021 début 2022

[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)

- **Zone Euro : L'intervention des institutions pour le soutien à l'économie**

- Les perspectives :

- ✓ La croissance a repris plus tardivement qu'ailleurs en raison des confinements plus stricts
- ❖ Prévues initialement à + 3,6% en 2022, elle serait impactée de -0,5 à -1,1% , aux environs de 2,8% en 2022
- ❖ Une accélération forte de l'inflation
  - **Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 5,8% en février 2022, contre 5,1% en janvier selon Eurostat. La tendance est soutenue en particulier par l'envolée des prix de l'énergie qui s'affichent en hausse de 31,7% sur un an contre 28,8%.**

- Les interventions :

- ✓ La BCE avait maintenu sa politique monétaire très accommodante, en 2021
- ✓ Les différentes banques centrales entrent, en raison de l'inflation, dans une période de réduction de cette politique de souplesse monétaire, générant une hausse des taux d'intérêts

- **PIB**

- +3,4 % (estimation Banque de France) mais scénario dégradé envisagé + 2,8%
- ✓ Malgré l'ampleur de ce choc externe, la dynamique de reprise qui prévalait jusqu'ici et les mécanismes d'ajustement macroéconomiques restent des facteurs amortisseurs importants.
- ✓ Les politiques publiques françaises et européennes évolueront aussi probablement
- ✓ Grâce au redressement qui s'est déjà opéré tout au long de l'année 2021, l'acquis de croissance pour 2022 est estimé à 2,9 % à la fin du premier trimestre. ...

- **Le marché du travail, un retour à la normale :**

- Recul du chômage de 8,9% au T3 à 7,6% au T4 2021
- La croissance prévue de la population active étant inférieure à celle de l'emploi, le taux de chômage est appelé à retrouver un rythme de baisse graduelle de 0,1 point par trimestre

- **L'inflation,**

- Pour 2021, inflation à 2,1% après avoir été à 0 en 2020
  - ✓ Augmentation de l'énergie
  - ✓ Rattrapage des prix des services après la pandémie.
- Pour 2022, la BdF prévoit une inflation entre 3,7 et 4,4% selon les scénarii



- **Transferts financiers de l'état aux collectivités**

- Les dotations

- ✓ La DGF stabilisée à 26,7 milliards d'€
- ✓ La PSR (Prélèvement sur les Recettes de l'Etat) venant compenser la division par 2 de la valeur locative des locaux assujettis à la CFE est en augmentation passant de 3,29 à 3,64 milliards d'€
- ✓ La PSR correspondant aux allocations compensatrices de la fiscalité locale augmente également de 41Md'€
- ✓ Le calcul des potentiels fiscal et financier est modifié intégrant de nouvelles recettes

- Soutien à l'investissement

- ✓ Harmonisation à compter de 2023 du calendrier de notification de la DSIL, DETR
- ✓ Obligation de publication des attributaires sur le site de la préfecture avant le 30 septembre



- **Transferts financiers de l'état aux collectivités**

- Les péréquations

- ✓ La DSU et la DSR augmentent chacune de 95 Md'€
  - ❖ Cette augmentation est financée par la baisse de la dotation de compensation des EPCI de 2,2%

- La fiscalité

- ✓ Partage obligatoire de la taxe d'aménagement entre les communes et leurs EPCI

- Mesures diverses

- ✓ Prolongation d'un an des différents dispositifs de zonage aux territoires en difficultés (ZRR...)
- ✓ Augmentation de 0,1% de la cotisation CNFPT
- ✓ Encadrement des modalités de baisse des AC décidés unilatéralement par l'EPCI (en cas de diminution des bases fiscales)

- **Après une année 2021 marquée par une activité anormalement basse générant des diminutions de charges à caractères générales et le retard des recrutements prévus,**
- **2022 débute dans un contexte financier incertain mais un calendrier chargé**
  - Négociations avec la Région dans le cadre de la prise de compétence mobilités et la définition des bassins de mobilité
  - Négociation avec la Région dans le cadre de la révision du SRADET intégrant les objectifs «ZAN»
  - L'aménagement de la Bonde, phase de 2 et finalisation des acquisitions de terrains
  - La compétence GEMAPI sera elle aussi au cœur de l'année 2022, restitution par le SMAVD des premières études sur les digues et établir ainsi le PPI dédié à la gestion de la Durance.
  - Lancement de la révision du SCOT
  - Travaux de rénovation des 2 gymnases
  - Lancement de la programmation cheminement doux
  - Lancement de l'harmonisation de la signalétique
- **Les objectifs fixés :**
  - **Dégager une Capacité d'Autofinancement brute (CAF) entre 500 et 800 K€ annuel,**
  - **Maintenir une fiscalité locale notamment TEOM et GEMAPI au plus près en recourant à l'emprunt pour financer les projets structurants dans ces domaines,**
  - **Se donner les moyens de ses ambitions en terme de ressources, en renforçant et optimisant son organisation,**

- **entre 2013 et 2020 :**
  - L'ensemble des procédures pour la mise en œuvre des deux conventions de groupements de commandes sur les assurances et l'accessibilité pour COTELUB et ses communes membres,
  - La mise en place d'un service mutualisé pour l'instruction des autorisations du droit du sol au 1er avril 2015,
  - Le recrutement d'un chargé de mission pour la réalisation d'un règlement local de publicité commun aux 14 communes ainsi que l'harmonisation de la signalétique,
  - La mutualisation du PCAET et du chargé de mission avec la CC du pays d'Apt,
    - ✓ Le service mutualisé créé avec la CCPAL pour la réalisation du PCAET s'est traduit par la production du document stratégique en décembre 2019, approuvé en janvier 2021.
  - La mise en place d'un RPO mutualisé dans le cadre d'un groupement de commande RGPD,
  - Groupement de commande téléphonie porté par DLVA et signé par COTELUB, Cadenet, la Bastide des Jourdans notamment.
  - Chaque année, de façon récurrente des formations type CACES et Habilitations, ainsi que les formations marchés publics, sont mutualisées au niveau de COTELUB.
- **Les besoins recensés**
  - Juridique ;
  - Service technique ;
  - Marchés publics :
    - ✓ Création d'un service mutualisé
    - ✓ Questionnaire en terme de marché jusqu'à l'ouverture des plis
    - ✓ Groupement de commandes
  - Paye-Facturation ;
  - Matériel : Groupement de commande pour la location (exemple nacelle) ;
  - Remplacement des agents : Mise en place d'une base de données commune des CV ;
  - Veille financière à mutualiser

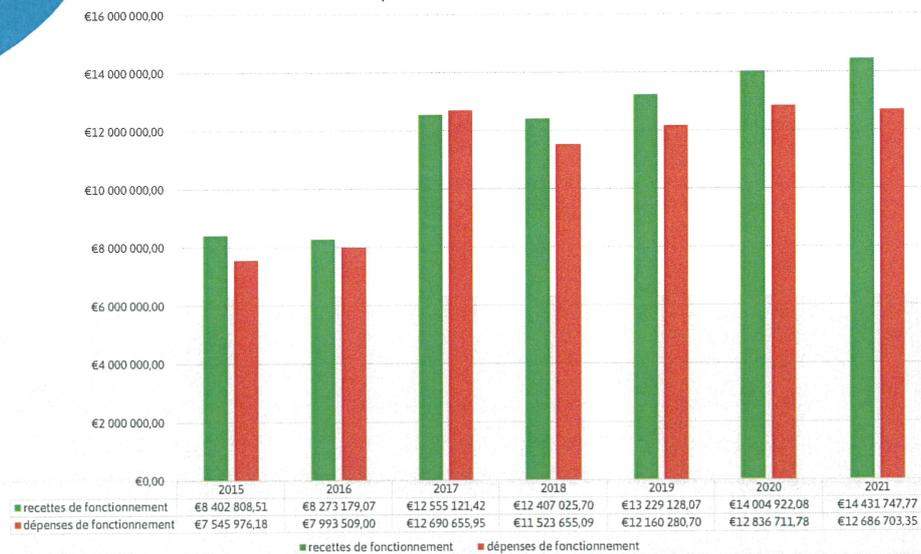


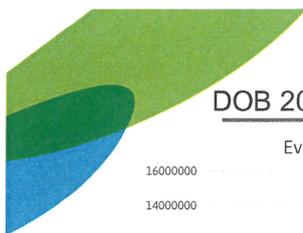
• **Projet de mutualisation 2022**

- Groupements de commandes pour :
  - ✓ Le contrôle et l'entretien des hydrants,
  - ✓ Les contrôles obligatoires des installations publiques,
  - ✓ L'acquisition et l'entretien des défibrillateurs
  - ✓ L'élargissement aux communes non membres du groupement de commande des assurances ;
  - ✓ Les copieurs ;
  - ✓ La téléphonie ;
- Pour les années à venir, il pourrait être envisagé un groupement de commande pour
  - ✓ La sécurité informatique,
- La mission du service mutualisé sur l'ADS avec la gestion des pièces complémentaires ;
- Le partenariat avec la CCPAL pour le PCAET se poursuit et s'amplifie avec le recrutement d'un chargé de mission COT

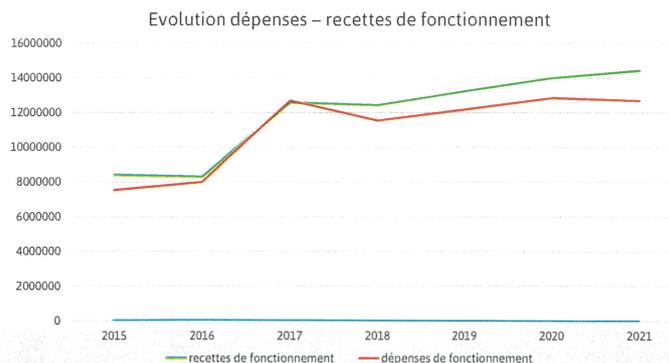


Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement





## DOB 2022, Evolution financière 2015 - 2021



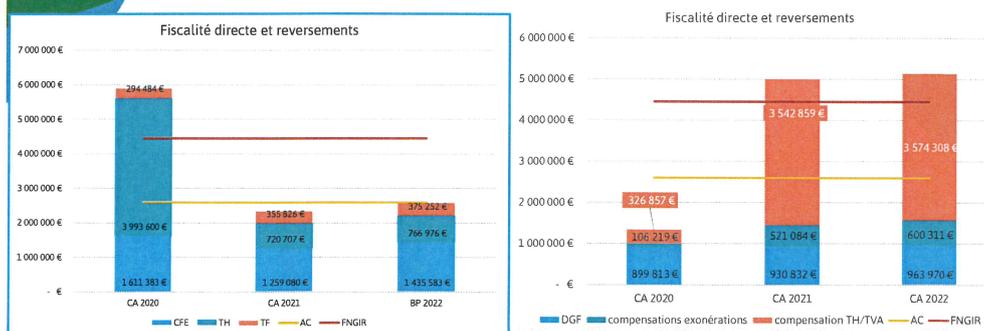
### sur l'année 2022,

- Amélioration des recettes issues du tri sélectif +49 K€
- Rôle complémentaire fiscalité locale + 97K€
- Compensation TH (TVA) + 44 k€,
- les dépenses en lien avec l'action sociale moins importantes :
  - ✓ La SPL a diminué sa demande -64€,
  - ✓ Subventions aux Associations : -213 K€
- Annulation de crédit chap 11 de 411 K€ activité anormalement basse,
- Annulation de crédit 208K€ retard de recrutements

www.cotelub.fr



## DOB 2022, zoom sur la fiscalité 2020 -2022

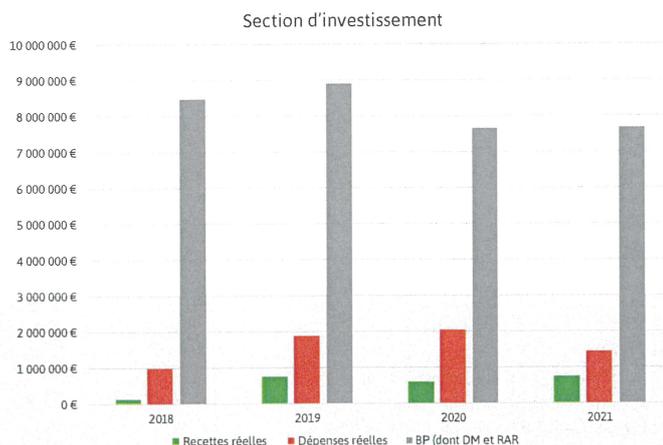


- Sur les 2,3 Md€ de recettes fiscales perçues en 2021, 1,85md€ étaient reversés au titre du FNGIR<sup>1</sup> et 2,8 md€ aux communes au titre de l'AC<sup>2</sup>
- Désormais, seules les dotations d'Etat permettent de couvrir ces reversements

www.cotelub.fr



## DOB 2021, Evolution de l'investissement et de son financement 2018 -2021

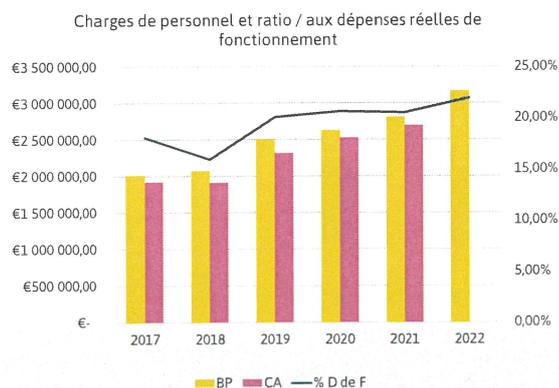


- Taux d'exécution moyen : 17,81 % au titre de 2021 : 18,78%
- Moyenne annuelle de dépenses d'Investissement : 1,39 Md'€, au titre de 2021 : 1,44 Md'€
- Moyenne annuelle des recettes d'Investissement : 546 K€ soit 39 % des dépenses (FCVTA et subventions) pour 36% en 2020
- Besoin annuel de financement : 851 K€

[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)

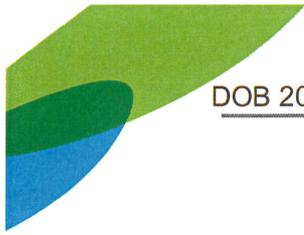


## DOB 2021, Charges de personnel



- Moyenne de la strate 40,6%, COTELUB 21,9% prévu en 2022
- Augmentations structurelles et réglementaires, issues du glissement vieillesse technicité évalué à 0,9%. Estimé à 22 K€

[www.cotelub.fr](http://www.cotelub.fr)



- **Création des postes suivants :**

- Ingénieur Gemapi (1<sup>er</sup>/04/22)
- Cheffe de projet PVD (26/03/22)
- Chargé de Mission biodéchets (1<sup>er</sup>/01/22)
- Chargé de Mission COT juin 2022
- Animateur développement durable (mai 2022)
- Agent d'accueil mai 2022



- **THRS**

- Pas de possibilité de modification des taux en 2022
- Recettes attendues 766 K€

- **TEOM : trajectoire à la baisse**

- En raison des bons résultats du tri
- En application des engagements 2021

- **TF**

- Pas de changement envisagé, forte augmentation des bases

- **Taxe GEMAPI : trajectoire à la baisse**

- Dépenses et stratégies affinées permettent cette trajectoire

Informations concernant les investissements :

Le montant global du Programme Pluriannuel d'Investissements est en baisse par rapport à celui présenté en 2021 en raison de certains arbitrages politiques faits dans le cadre du Projet de Territoire.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

A l'unanimité des voix, 36 POUR,  
Les membres du conseil communautaire prennent acte  
du rapport d'orientation budgétaire et du débat sur ce dernier

### QUESTIONS DIVERSES :

---

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 19h05

Nathalie Lebouc  
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch  
Président



Ce procès-verbal a été validé à l'unanimité par les membres du conseil communautaire  
lors de la séance du 19 mai 2022